

Université de Strasbourg / Faculté des Lettres

MASTER DE LETTRES

DOMAINE « ARTS, LETTRES, LANGUES »

M2 : MASTER MEF

MÉTIRS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

M1 : MASTER MEEF

*MÉTIRS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
SECOND DEGRÉ – PARCOURS « ENSEIGNER LES LETTRES »*

❧ **GUIDE PÉDAGOGIQUE** ❧



**Année Universitaire
2013-2014**

Version du 09/09/2013

Sommaire

GÉNÉRALITÉS	3
HORAIRES DE COURS ET PROGRAMMES <i>LETTRES MODERNES</i>	
PREMIÈRE ANNÉE (M1) / Semestre 1	4
PREMIÈRE ANNÉE (M1) / Semestre 2	7
DEUXIÈME ANNÉE (M2) / Semestre 3	10
DEUXIÈME ANNÉE (M2) / Semestre 4	13
HORAIRES DE COURS ET PROGRAMMES <i>LETTRES CLASSIQUES</i>	
PREMIÈRE ANNÉE (M1) / Semestre 1	15
PREMIÈRE ANNÉE (M1) / Semestre 2	18
DEUXIÈME ANNÉE (M2) / Semestres 3 et 4	21
PRÉSENTATION DES ÉPREUVES (ÉTUDIANTS DE M1 EN 2013-2014)	
ÉPREUVES DE <i>LETTRES MODERNES</i> et <i>CLASSIQUES</i>	22
INSTRUCTIONS CONCERNANT LE CAPES ET LE CAFEP EXTERNES	
CONTENU ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DE <i>LETTRES MODERNES</i>	25
GESTION DES INSCRIPTIONS	
ÉTUDIANTS SE DESTINANT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT	27

Les informations données dans ce guide sont complétées et mises à jour tout au long de l'année universitaire. Nous vous invitons à consulter fréquemment la page « Faculté des Lettres » sur le site de l'université, à l'adresse <http://www.unistra.fr/index.php?id=275>, ainsi que le site de l'ESPE.

N'oubliez pas également de vous référer régulièrement aux panneaux d'affichage du secrétariat de la Faculté des Lettres (Portique, 4^e étage). Ces panneaux donnent des informations qui ne figurent pas dans le guide (en particulier les salles des cours) et apportent des corrections s'il y a lieu.

En cas de discordance entre le guide et le tableau d'affichage, c'est le tableau qui fait foi.

Note du rédacteur : La composition de ce guide intègre les *Rectifications de l'orthographe*, proposées par le CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE, adoptées par l'ACADÉMIE puis publiées au JOURNAL OFFICIEL de la République française le 6 décembre 1990.

Pour en savoir plus, voir <http://www.academie-francaise.fr/langue/orthographe/plan.html>

Illustration de première page :
Der Schulmeister von Eßlingen
 (Le maître d'école d'Esslingen)
 Codex Manesse, v. 1310
 Bib. Univ. Heidelberg
 Cod. Pal. germ. 848, fol. 292v

GÉNÉRALITÉS

L'année 2013-2014 est une année de transition entre deux types de Master « Enseignement », du fait de la nouvelle réforme de la formation des enseignants (juin 2013).

En deuxième année, il s'agit encore du Master *Lettres* et de sa spécialité MEF. Ainsi, pour ces « M2 transitoires », c'est la poursuite du M1 du Master MEF, que l'étudiant soit ou non admissible aux écrits du CAPES de juin 2013 (écrits du second concours 2013). Les étudiants admissibles aux écrits peuvent enseigner en responsabilité pour un tiers-temps, en tant qu'étudiants-contractuels, et bénéficier ainsi d'une formation de type « en alternance ».

Les étudiants de première année (M1 MEEF Second degré, parcours « Enseigner les Lettres ») intègrent le master issu de la réforme de 2013. Le parcours « Enseigner les Lettres » de ce master inclut deux options, Lettres Modernes et Lettres Classiques.

Informations pratiques :

Les calendriers définitifs (avec indication des salles) et tout autre renseignement important sont affichés au panneau « Concours » de la Faculté des Lettres (4^e étage)

Les cours de préparation aux CAPES sont pour la plupart situés à l'Esplanade.

Les cours de la formation professionnelle assurés par l'ESPE sont situés à l'ESPE de l'Académie de Strasbourg, 142, avenue de Colmar.

Responsables des formations :

Parcours « Lettres modernes » : Mme Kuyumcuyan

Parcours « Lettres classiques » : M. Chapot, M. Pernot

Enseignements et stages gérés par l'ESPE : M. Clermont, Mme Carrière

Gestion des inscriptions :

Voir ici-même page 27.

et consulter le site de l'Unistra à la page

<http://www.unistra.fr/index.php?id=10064>

OPTION « LETTRES MODERNES »

PREMIÈRE ANNÉE (M1 - MEEF) SEMESTRE 1

Réunion de rentrée : Lundi 9 septembre 2013
Heure et salle précisées ultérieurement
Début des cours : Lundi 9 septembre 2013

UE1 LITTÉRATURE

12 ECTS

Les cours de cette UE sont réservés au Master *MEEF*. Ils sont tous obligatoires.

📖 MODULE 1 – LT51GM10 – MÉTHODOLOGIE

COMPOSITION

Mme Thouvenin

Jeudi

14h à 15h

La bibliographie sera indiquée à la rentrée.

EXPLICATION DE TEXTES

Mme Thouvenin

Jeudi

15h à 16h

Un choix de textes et une bibliographie seront fournis à la rentrée.

Mme Berrégard

Mardi

11h à 12h

Les textes à commenter seront fournis à la rentrée.

Références :

Cornud-Peyron, M., 1999, *Cap sur le CAPES de Lettres*, Champion

Fourcaut, L., (dir.), 2005, *CAPES de Lettres modernes : méthodologie, sujets de concours, corrigés*, Vuibert

📖 MODULE 2 – LT51GM11 – FONDEMENTS DISCIPLINAIRES

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

Mme Victoroff

Mardi

14h à 15h30

► Programme : Métamorphoses du Bestiaire mythique dans la littérature et les arts français

Ce cours invite à relire certaines des plus belles œuvres de la littérature française, au croisement des genres et des arts. Le Bestiaire médiéval, avec ses métaphores animales des passions humaines et les correspondances entre texte, son et image nous sera un fil conducteur jusqu'à la modernité. Nous aurons l'occasion d'aborder les mythes en littérature (Orphée, le Sphinx, Dionisos, etc.) et verrons quelques ouvertures vers les bestiaires européens (Rilke, Mandelstam, Borges, etc.).

Œuvres :

Flaubert, *La Tentation de saint Antoine*, Folio Classique (illustrations d'Odilon Redon à voir en ligne sur <http://www.purl.org/yoolib/inha/8518>)

Apollinaire, *Le Bestiaire* ou *Cortège d'Orphée* (illustré par Raoul Dufy), in *Alcools*, Gallimard/Poésie

Cocteau, *Orphée*, Flammarion/Librio (Nous étudierons aussi le film homonyme de Cocteau, 1950)

Colette / Ravel, *L'Enfant et les Sortilèges* (Photocopies distribuées à la rentrée)

PROBLÉMATIQUES LITTÉRAIRES ET ESTHÉTIQUES

M. Fraisse

Jeudi

10h à 11h30

► Programme : La critique

Parcours à travers les méthodes de critique littéraire : l'âge de la rhétorique, l'histoire littéraire,

la Nouvelle critique.

M. Maillard **Lundi** **14h30 à 16h**

► Programme : La poésie

Mme Thouvenin **Jeudi** **11h30 à 13h**

► Programme : Le roman

Textes et bibliographie seront fournis à la rentrée.

Mme Berrégard **Mardi** **9h à 10h30**

► Programme : Le théâtre

Références :

Coupré, A., 1995, *Le Théâtre : texte, dramaturgie, histoire*, Nathan
 Hubert, M.-C., 1998, *Les Grandes Théories du théâtre*, Armand-Colin
 Larthomas, P., 1980, *Le Langage dramatique : sa nature, ses procédés*, PUF
 Louvat, B., 1997, *La Poétique de la tragédie classique*, Sedes
 Sternberg, V., 1999, *La Poétique de la comédie*, Sedes
 Ubersfeld, A., 1996, *Lire le théâtre*, 3 vol., Belin

UE2 LINGUISTIQUE	9 ECTS
-------------------------	---------------

MODULE 1 – DIACHRONIE

PHONÉTIQUE HISTORIQUE

M. Revol **Mardi** **16h à 17h00**

► Programme : Phonétique et graphies

- étude systématique des principaux phénomènes
- règles d'évolution du latin au français contemporain
- graphies de la langue médiévale et orthographe de langue actuelle
- + éléments dialectaux sommaires

Références :

Voir liasse de textes et annales des concours à consulter :
 - Annales du CAPES de LM et de LC (1976-1999), Champion, 1999
 - Annales de l'agrégation de lettres modernes (1970-1999), Champion, 1999 Voir surtout, pour une étude systématique :
 Zink, G., *Phonétique historique du français*, PUF
 Joly, G., *Précis de phonétique historique du français*, Colin
 Laborderie, N., *Précis de phonétique historique*, Nathan, « 128 »
 Léonard, M., *Exercices de phonétique historique*, Nathan « 128 »

MORPHOLOGIE

Mme Capin **Lundi** **10h30 à 12h**

► Programme : Morphologie nominale et verbale de l'Ancien et du Moyen Français

(Euvres : Textes distribués en cours.

Références :

Andrieux-Reix N. et al., 2000, *Petit traité de langue française médiévale*, PUF.
 Andrieux N., Baumgartner E., 1988, *Systèmes morphologiques de l'ancien français. A. Le verbe*, Bordeaux, Brière.
 Lanly, A., 1977, *Morphologie historique des verbes français*, Bordas.
 Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle d'ancien français*, Sedes.

SYNTAXE

Mme Capin **Lundi** **8h30 à 10h00**

► Programme : Syntaxe de l'Ancien et du Moyen Français

Des textes seront distribués pendant les séances

MODULE 2 – SYNCHRONIE

FONDEMENTS GRAMMATICaux

Mme Delhay **Jeudi** **16h à 17h30**

► Programme communiqué à la rentrée

ÉTUDES SYNCHRONIQUES

Mme Kuyumcuyan

Mardi

17h à 18h30

Destiné à préparer l'épreuve d'admissibilité de linguistique synchronique du CAPES de Lettres modernes, le cours sera essentiellement consacré à des exercices d'entraînement aux différentes questions de langue sur des textes de format concours, avec les rappels théoriques nécessaires.

Références :

Riegel, M., Pellat, J-C. Rioul, R., 2009 (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF

Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette

Lehmann, A., Martin-Berthet, F., 1998, *Introduction à la lexicologie*, Dunod

Narjoux, C., Bertrand, O., Gautier, A., Susini, L., 2011, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres modernes*, Ellipses

Rapports de l'épreuve sur le site du MEN :

<http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm>

STYLISTIQUE

Mme Delhay

Lundi

12h à 13h

► Programme communiqué à la rentrée

UE3 FORMATION PROFESSIONNELLE 1 (DONT STAGE)

9 ECTS

ATTENTION : LES COURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AURONT LIEU LE MERCREDI, À L'ESPE.

Mme Carrière, M. Clermont

Matière 1 : Tronc commun (8h)

Connaissance du système éducatif et de ses valeurs ; connaissance du rôle et des missions de l'enseignant

Matière 2 : Didactique et pédagogie en Lettres (1) : La classe (40h)

Connaissance des textes officiels et du cadre réglementaire pour construire et mettre en œuvre un enseignement (socle commun des connaissances et compétences, programmes, etc.) ; la dimension éthique de la littérature et les valeurs de l'enseignement en Lettres

Premières approches didactiques et pédagogiques en Lettres (notions générales appliquées : transposition didactique, lecture analytique, lecture d'une œuvre intégrale, séances et séquences d'enseignement, évaluation de travaux d'élèves, programmes du Lycée et épreuves du baccalauréat)

Matière 3 : Stage d'observation et de pratique accompagnée : Lycée (10h)

Accompagnement didactique et pédagogique du « stage filé », dont préparation à l'observation de l'activité de l'élève, de l'enseignant et du contexte d'enseignement.

« Stage filé » : une journée par semaine (40h env.) en établissement scolaire dans la période du 04/11 au 21/12/13.

Matière 4 : Tronc commun (2h)

Communication verbale et non verbale ; la présence de l'enseignant dans la classe.

PREMIÈRE ANNÉE (M1 - MEEF) SEMESTRE 2

UE1 LITTÉRATURE

6 ECTS

LT51HM11 – PROBLÉMATIQUES LITTÉRAIRES ET ESTHÉTIQUES

Cours pendant les semaines 1 à 8 (avant les écrits) (4h/semaine)

Mme Berrégard

Mardi

16h à 17h

► Programme : Le théâtre

Références :

Blanc, A., 1998, *Le Théâtre français du 18^e siècle*, Ellipses
Charbonnier, M.-A., 1998, *Esthétique du théâtre moderne*, Armand-Colin
Mazouer, C., 1998, *Le Théâtre français du Moyen Âge*, Sedes
Mazouer, C., 2002, *Le Théâtre français de la Renaissance*, Champion
Mazouer, C., 2006 / 2010, *Le Théâtre français de l'âge classique*, 2 vol., Champion
Ryngaert, J.-P., 2005, *Lire le théâtre contemporain*, Armand-Colin
Ubersfeld, A., 1993, *Le Drame romantique*, Belin

M. Fraïsse

Jeudi

10h à 11h

► Programme : La critique

Parcours à travers les méthodes de critique littéraire : l'âge de la rhétorique, l'histoire littéraire, la Nouvelle critique.

Mme Lang

Jeudi

14h à 15h

► Programme : Le roman

Mme Sempère

Jeudi

15h à 16h

► Programme : La poésie / Problématiques littéraires et esthétiques

Cours de préparation à l'épreuve écrite de composition française des CAPES de Lettres modernes et classiques : la poésie

Œuvres :

Un fascicule d'extraits sera distribué en début de semestre
Quatre titres essentiels : Boileau, *Art poétique* ; Hugo, *Les Contemplations* ; Valéry, *Variétés* ; Éluard, *Donner à voir...*

Références :

Marchal, H., 2007, *La poésie*, GF Corpus
Gleize, J.-M., 1995, *La poésie*, Textes critiques, Larousse
Dessons, G., 2011, *Le Poème*, Armand-Colin.

LT20HM41 – ATELIER DOCUMENTAIRE (SCD)

M. Laplanche

Groupe 1 (trois séances de 2 heures)

Lundi

16h à 18h

Groupe 2 (trois séances de 2 heures)

Mardi

16h à 18h

Attention : Les groupes comprennent 25 personnes chacun. S'inscrire dans un des deux groupes par courriel (laplanch@unistra.fr) et au secrétariat (bureau 407).

► Programme :

Séance 1 :

Catalogues nationaux et internationaux : Sudoc et KVK
Presse en ligne : Factiva
Optimisation de la recherche sur internet : Google Scholar et Scirus

Séance 2 :

Bases de données de références : MLA
Ressources sur abonnement : Cairn, PAO, Jstor, HIC...
Ressources libres : Persée, Revues.org, Thèses.fr, Erudit, HAL...

Séance 3 :

Logiciel de gestion des bibliographies Zotero

Les séances ont lieu en salle 3210 (Patio)

UE2 LINGUISTIQUE

9 ECTS

LT51HM13 – ÉTUDE LINGUISTIQUE

Cours pendant les semaines 1 à 8 (avant les écrits) (7h/semaine)

Mme Capin (Étude diachronique)

Lundi

14h à 15h30

- ▶ Programme : Renforcement en français ancien et moderne
Anthologie de textes distribuée et disponible sur Moodle

Références :

Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle d'ancien français*, Sedes.
Foulet, L., 1990, *Petite syntaxe de l'Ancien français*, Champion, 3^e éd.
Ménard, P., 1994, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Brière, 4^e éd.
Queffelec, A., Bellon R., 1995, *Linguistique médiévale*, Armand-Colin.

M. Revol (Étude diachronique)

Lundi

15h30 à 17h

- ▶ Programme : Étude grammaticale de textes

En vue de la préparation à l'épreuve du concours, révision des principaux phénomènes en phonétique et graphie, morphologie, syntaxe, traduction et vocabulaire. Approche par textes (liasse distribuée et disponible sur Moodle), à partir des questions types les plus fréquentes au concours.

Références :

Voir liasse de texte et annales des concours à consulter :
- Annales du CAPES de LM et de LC (1976-1999), Champion, 1999
- Annales de l'agrégation de lettres modernes (1970-1999), Champion, 1999
Voir surtout, pour une étude systématique :
Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'AF*, SEDES
Moignet, G., 1973, *Grammaire de l'ancien français*, Klincksieck
Joly, G., 1998, *Précis d'ancien français*, Colin
Voir aussi Queffélec, A. et Bellon, R., 1995, *Linguistique méd. L Épreuve d'ancien français*, Colin Voir enfin, sur le site du ministère, les Annales du concours rénové

Mme Kuyumcuyan (Étude synchronique)

Mardi

14h à 16h

- ▶ Programme : Étude grammaticale de textes

Étude grammaticale de textes de format concours en conformité avec les nouvelles épreuves d'admissibilité.

Références :

Riegel, M., Pellat, J.-C. Rioul, R., 2009 (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF
Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette
Lehmann, A., Martin-Berthet, F., 1998, *Introduction à la lexicologie*, Dunod
Narjoux, C., Bertrand, O., Gautier, A., Susini, L., 2011, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres modernes*, Ellipses
Rapports de l'épreuve sur le site du MEN :
<http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm>

Mme Delhay (Étude stylistique)

Lundi

11h à 13h

- ▶ Programme communiqué à la rentrée

UE3 FORMATION PROFESSIONNELLE 2 (dont stage)

3 ECTS

ATTENTION : LES COURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AURONT LIEU LE MERCREDI, À L'ESPE.

Mme Carrière, M. Clermont

Matière 1 : Tronc commun (8h)

Connaissance du rôle et des missions de l'enseignant dans l'établissement et dans ses relations avec les différents partenaires ; connaissance du système éducatif et de ses valeurs

Matière 2 : Didactique et pédagogie en Lettres (2) : La Classe et l'Établissement (40h)

Les publics scolaires : connaître le public pour adapter son enseignement, l'élève et son rapport à l'école, au langage, aux savoirs, aux apprentissages ; l'hétérogénéité, influences sur l'enseignement
Premières approches didactiques et pédagogiques en Lettres (production de textes, oral, programmes du Collège, etc.)

Matière 3 : Stage d'observation et de pratique accompagnée (Collège) (10h)

Accompagnement didactique et pédagogique du « stage massé » (deux semaines ; après les écrits du CAPES)

Matière 4 : Tronc commun (2h)

Communication verbale et non verbale, la présence de l'enseignant dans la classe

UE4 EXPLICATION DE TEXTES	6 ECTS
----------------------------------	---------------

CODE

Cours pendant les semaines 9 à 12 (après les écrits) (6h30 / semaine)

Analyse littéraire

<i>Mme Lang</i>	Jeudi	14h à 15h30
<i>Mme Lang</i>	Jeudi	16h à 17h30
<i>Mme Thouvenin</i>	Jeudi	17h30 à 19h

Analyse grammaticale (mutualisée en partie avec semestre 4)

<i>Mme Delhay</i> (Étude stylistique)	Lundi	14h à 17h
<i>Mme Kuyumcuyan</i> (Étude synchronique)	Mardi	14h à 17h

Entraînement aux épreuves d'admission, en l'espèce la « question de grammaire » de la première épreuve d'admission, dans les conditions du concours.

Références :

Riegel, M., Pellat, J.-C. Rioul, R., 2009 (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF
Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette
Rapports de l'épreuve sur le site du MEN :
<http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm>

UE5 ANALYSE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES	6 ECTS
---------------------------------------------------	---------------

ATTENTION : CE COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PRÉPARATION À LA SECONDE ÉPREUVE ORALE DU CONCOURS AURA LIEU MERCREDI (JOURNÉE) ET VENDREDI (MATIN) À L'ESPE.

Mme Carrière, M. Clermont

Cet enseignement est partie intégrante de la formation professionnelle et sa visée est la préparation à la seconde épreuve d'admission du CAPES, dite *Analyse d'une situation professionnelle* :

- ◆ Élaboration d'un projet de séquence d'enseignement à partir de l'analyse d'un dossier ou d'un corpus.
- ◆ Connaissances relatives à la prise en compte des acquis et des besoins des élèves, à la diversité des conditions d'exercice du métier, aux valeurs guidant cet exercice professionnel.

Les options proposées, en fonction du choix des étudiants, sont : langues et cultures de l'Antiquité pour Lettres Classiques ; latin pour Lettres Modernes ; littérature et langue française ; Français langue étrangère et langue seconde ; théâtre ou cinéma.

DEUXIÈME ANNÉE
(« M2 MEF TRANSITOIRE »)
SEMESTRE 3 / 2013-2014

Réunion de rentrée le 28 aout 2013 à l'ESPE

UE1 MÉTIERS DE L'ÉDUCATION - STAGE 9 ECTS

ATTENTION ! Pour les étudiants-contractuels enseignant à tiers temps en classe, un début **ANTICIPÉ** de la formation est prévu les 28, 29, et 30 aout 2013 à l'ESPE. Objectif général : « Réussir sa rentrée ». Le 28 aout, la formation débutera par un accueil institutionnel de Mme le Recteur, suivi d'une rencontre avec les IA-IPR de la discipline.

 **FMN1KM1 – FORMATION PROFESSIONNELLE**

Mme Carrière, M. Clermont

▶ **Contenus généraux**

Accompagnement du stage en responsabilité (tiers temps en classe) et analyse de la pratique : les gestes professionnels de l'enseignant, la didactique du français, les outils et ressources d'enseignement, la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et la différenciation pédagogique, la préparation de séquences.

▶ **Cours**

Les 28, 29, 30 aout 2013, puis les mercredis, à l'ESPE (Campus Meinau, 141 avenue de Colmar).

▶ **Stage**

Stage en responsabilité (tiers temps en classe) tout au long de l'année. Pour les étudiants non contractuels qui n'effectuent pas de stage en responsabilité à l'année, un autre type de stage sera organisé.

UE2 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 12 ECTS

Programme général : Préparation à l'oral

 **LT51KM11 – LITTÉRATURE FRANÇAISE (1h30/semaine)**

Mlle Luzel

Jeudi

16h à 17h30

▶ **Programme : Explication d'un texte du programme du CAPES**

Œuvres :

Choix de textes disponibles en ligne (rubrique *Concours* de la Faculté des Lettres)

Références :

Ravoux Rallo, E., Guichard, S., 2013, *L'explication de texte à l'oral des concours : méthode et exercices corrigés*, Armand-Colin

Rapports de jury de concours du Capes externe de Lettres Modernes : lire la partie consacrée à l'épreuve orale d'explication de texte

Rapports de jury de concours de l'Agrégation externe de Lettres Modernes : lire la partie consacrée aux épreuves orales d'explication de texte hors programme

<http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm> et

<http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-de-jurys.html>

 **LT51KM12 – LINGUISTIQUE (1h/semaine)**

Mme Delhay

Jeudi

11h à 12h

▶ **Programme : Grammaire pour l'oral**

UE3 FONDEMENTS DISCIPLINAIRES 9 ECTS

Les étudiants choisiront un cours parmi les quatre proposés :

 **LT20KM12 – LITTÉRATURE FRANÇAISE (durée des cours : six semaines)**

1. Littérature du Moyen Âge

Mme Ott (semaines 1-7)

Mercredi

14h à 16h

► Programme : Aperçus de l'univers des fabliaux

Œuvres :

Fabliaux du Moyen Âge, trad. et prés. Dufournet, Flammarion-GF

Fabliaux érotiques, éd. et trad. Rossi, Livre de Poche-Lettres gothiques

Chevalerie et grivoiserie. Fabliaux de chevalerie, trad. et prés. Leclanche, Champion-Classiques

Références :

Boutet, *Les Fabliaux*, PUF « Études littéraires »

Ménard, *Les Fabliaux, contes à rire du Moyen Âge*, PUF

Nykrog, *Les Fabliaux*, Droz

Rychner, *Contribution à l'étude des fabliaux*, Droz (2 vol.)

2. Littérature du XVII^e siècle

Mme Guion (semaines 8-14)

Mercredi

14h à 16h

► Programme : Les moralistes classiques, de Montaigne à Nietzsche

Le séminaire, qui portera sur les moralistes dits classiques, sera aussi conduit à s'interroger sur la constitution (rétrospective) d'un genre, et donc sur les critères retenus pour le définir : au-delà de la forme brève, il convient de prendre en compte la nature et la portée de la réflexion critique que mènent les moralistes, tant sur l'homme que sur la société contemporaine.

Œuvres :

Le cours s'appuiera sur un choix de textes de Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère.

La Bruyère, *Les Caractères*, éd. E. Bury, Livre de Poche classique

La Rochefoucauld, *Maximes et Réflexions diverses*, éd. J. Lafond, Folio

Pascal, *Pensées*, éd. G. Ferreyrolles, Livre de Poche classique

ou bien : *Moralistes du XVII^e siècle*, dir. J. Lafond, Robert-Laffont, « Bouquins », 1992 (anthologie qui comprend les trois auteurs)

N.B. : la classification et la numérotation des fragments de Pascal changeant d'une édition à l'autre, il est impératif de se munir d'une des deux éditions indiquées – ou des deux autres qui reprennent la même classification (éd. Sellier, « Classiques Garnier » ; éd. Ferreyrolles et Ph. Sellier, La Pochothèque). Toute autre édition est exclue.

Références :

Lafond, J., 1992, *Moralistes du 17^e siècle*, Robert-Laffont, « Bouquins », 1992, Préface, p. I-XLI

Parmentier, B., 2000, *Le Siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Seuil-Essais

3. Littérature du XX^e siècle

M. Fraisse (semaines 8 à 14)

Jeudi

14h à 16h

► Programme : L'autoréflexivité en pratique

À travers des exemples empruntés à des œuvres des trois principaux genres, comment l'écrivain suggère-t-il au lecteur des silhouettes de son œuvre, des images de son travail créateur ?

Œuvres : Les textes seront distribués en cours

Références :

Wessler, 2009, *La Littérature face à elle-même. L'écriture spéculaire de Samuel Beckett*, Rodopi

4. Littérature francophone

M. Mangeon (semaines 1-7)

Jeudi

14h à 16h

► Programme : Fictions d'auteur et (im)postures littéraires

Nous étudierons les figures de l'auteur comme personnage de fiction dans les littératures francophones, en nous arrêtant en particulier sur les œuvres de Romain Gary, Ousmane Sembene, Henri Lopes, Alain Mabanckou, Gary Victor. Récits spéculaires, romans du roman et crimes d'auteur : ces divers jeux de miroir ou de mises en abyme lèvent aussi le voile sur les postures littéraires à la disposition des écrivains francophones aujourd'hui.

Œuvres :

Romain Gary, *Pseudo* (1976), Gallimard-Folio, 2004

Sembene Ousmane, *Le Docker noir* (1956), Présence Africaine, 2003
Henri Lopes, *Le Lys et le Flamboyant*, Seuil, 1997
Alain Mabankou, *African Psycho* (2003), Seuil-Points, 2006
Gary Victor, *Banal Oubli*, La Roque d'Anthéron : Vents d'ailleurs, 2008.

Références :

Cornille, J.-L., 2011, *Douze enquêtes sur l'auteur et son double*, Amsterdam : Rodopi
Meizoz, J., 2007, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève : Slatkine
Pluvinet, C., 2012, *Fictions en quête d'auteur*, Presses Universitaires de Rennes.

DEUXIÈME ANNÉE
(« M2 MEF TRANSITOIRE »)
SEMESTRE 4

UE1 FORMATION PROFESSIONNELLE

9 ECTS

 **FMN1LM1 – FORMATION PROFESSIONNELLE**

Mme Carrière, M. Clermont

▶ **Contenus généraux**

Accompagnement du stage en responsabilité (tiers temps en classe) et analyse de la pratique : les gestes professionnels de l'enseignant, la didactique du français, les outils et ressources d'enseignement, la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et la différenciation pédagogique, la préparation de séquences.

▶ **Cours**

Les 29 et 30 août 2013, puis les mercredis, à l'ESPE (Campus Meinau, 141 avenue de Colmar).

▶ **Stage**

Stage en responsabilité (tiers temps en classe) tout au long de l'année. Pour les étudiants non contractuels qui n'effectuent pas de stage en responsabilité à l'année, un autre type de stage sera organisé.

 **FMN1LM3 – Préparation à l'épreuve orale sur dossier**

▶ **Programme**

Les attendus de la seconde épreuve orale du CAPES ; analyse de manuels et de projets d'enseignants ; simulations d'épreuve (entraînement d'étudiante suivi d'une reprise collective) ; compléments d'analyse didactique ; question « Agir en fonctionnaire, de manière éthique et responsable ».

Cours les mercredis, Campus Meinau (salle de l'ESPE).

Un programme avec horaires détaillés sera donné lors du premier cours.

UE2 – ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

9 ECTS

Préparation à l'oral

 **MODULE 1 – LT51LM11 – Explication de texte (3h /semaine)**

Mme Karagiannis

Mardi

17h à 18h30

▶ Programme : Textes et bibliographie communiqués aux étudiants à la rentrée

Mme Thouvenin

Jeudi

12h à 13h30

▶ Programme : Explication d'un texte du programme du CAPES

Un corpus de textes et une bibliographie seront fournis à la rentrée et disponibles sur l'ENT.

 **MODULE 2 – LT51LM12 – Question de grammaire (3h / semaines 9 à12)**

Mme Kuyumcuyan (Étude synchronique)

Mardi

14h à 17h

▶ Programme : Étude grammaticale de textes

Entraînement aux épreuves d'admission, en l'espèce la « question de grammaire » de la première épreuve d'admission, dans les conditions du concours.

Références :

Riegel, M., Pellat, J.-C. Rioul, R., 2009 (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF

Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette

Rapports de l'épreuve sur le site du MEN :

<http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm>

UE3 MÉMOIRE DE RECHERCHE – LT51LM40

12 ECTS

Les modalités d'étude, de rédaction et d'évaluation se rapportant au mémoire sont définies par l'équipe d'accueil et par le directeur de recherche qui suit le travail de l'étudiant.

Le sujet pourra être en lien avec l'expérience professionnelle (Conseil de Faculté du 9 avril 2013).

OPTION « LETTRES CLASSIQUES »

PREMIÈRE ANNÉE (M1) SEMESTRE 1

Réunion de rentrée : Lundi 9 septembre 2013
Heure et salle précisées ultérieurement
Début des cours : Lundi 9 septembre 2013

UE1 LITTÉRATURE

12 ECTS

Les cours de cette UE sont réservés au Master *MEEF*. Ils sont tous obligatoires.

📖 MODULE 1 – LT51GM10 – MÉTHODOLOGIE

COMPOSITION

Mme Thouvenin

Jeudi

14h à 15h

La bibliographie sera indiquée à la rentrée.

EXPLICATION DE TEXTES

Mme Thouvenin

Jeudi

15h à 16h

Un choix de textes et une bibliographie seront fournis à la rentrée.

Mme Berrégard

Mardi

11h à 12h

Les textes à commenter seront fournis à la rentrée.

Références :

Cornud-Peyron, M., 1999, *Cap sur le CAPES de Lettres*, Champion

Fourcaut, L., (dir.), 2005, *CAPES de Lettres modernes : méthodologie, sujets de concours, corrigés*, Vuibert

📖 MODULE 2 – LT51GM11 – FONDEMENTS DISCIPLINAIRES

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

Mme Victoroff

Mardi

14h à 15h30

- Programme : Métamorphoses du Bestiaire mythique dans la littérature et les arts français

Ce cours invite à relire certaines des plus belles œuvres de la littérature française, au croisement des genres et des arts. Le Bestiaire médiéval, avec ses métaphores animales des passions humaines et les correspondances entre texte, son et image nous sera un fil conducteur jusqu'à la modernité. Nous aurons l'occasion d'aborder les mythes en littérature (Orphée, le Sphinx, Dyonisos, etc.) et verrons quelques ouvertures vers les bestiaires européens (Rilke, Mandelchtam, Borges, etc.).

Œuvres :

Flaubert, *La Tentation de saint Antoine*, Folio Classique (illustrations d'Odilon Redon à voir en ligne sur <http://www.purl.org/yoolib/inha/8518>)

Apollinaire, *Le Bestiaire* ou *Cortège d'Orphée* (illustré par Raoul Dufy), in *Alcools*, Gallimard/Poésie

Cocteau, *Orphée*, Flammarion/Librio (Nous étudierons aussi le film homonyme de Cocteau, 1950)

Colette / Ravel, *L'Enfant et les Sortilèges* (Photocopies distribuées à la rentrée)

PROBLÉMATIQUES LITTÉRAIRES ET ESTHÉTIQUES

M. Fraisse	Jeudi	10h à 11h30
▶ Programme : La critique Parcours à travers les méthodes de critique littéraire : l'âge de la rhétorique, l'histoire littéraire, la Nouvelle critique.		
M. Maillard	Lundi	14h30 à 16h
▶ Programme : La poésie		
Mme Thouvenin	Jeudi	11h30 à 13h
▶ Programme : Le roman Textes et bibliographie seront fournis à la rentrée.		
Mme Berrégard	Mardi	9h à 10h30
▶ Programme : Le théâtre <u>Références :</u> Couprie, A., 1995, <i>Le Théâtre : texte, dramaturgie, histoire</i> , Nathan Hubert, M.-C., 1998, <i>Les Grandes Théories du théâtre</i> , Armand-Colin Larthomas, P., 1980, <i>Le Langage dramatique : sa nature, ses procédés</i> , PUF Louvat, B., 1997, <i>La Poétique de la tragédie classique</i> , Sedes Sternberg, V., 1999, <i>La Poétique de la comédie</i> , Sedes Ubersfeld, A., 1996, <i>Lire le théâtre</i> , 3 vol., Belin		

UE2 LINGUISTIQUE

9 ECTS

📖 MODULE 1 – LANGUES ANCIENNES

Latin

M. Lehmann	Lundi	16h à 18h
Préparation à l'épreuve écrite de version (suivie d'un commentaire). Anthologie de textes latins.		

Grec

M. Pernot	Mardi	13h à 14h
M. Goeken	Jeudi	15h à 17h

📖 MODULE 2 – SYNCHRONIE

FONDEMENTS GRAMMATICaux

Mme Delhay	Jeudi	16h à 17h30
▶ Programme communiqué à la rentrée		

ÉTUDES SYNCHRONIQUES

Mme Kuyumcuyan	Mardi	17h à 18h30
Destiné à préparer l'épreuve d'admissibilité de linguistique synchronique du CAPES de Lettres modernes, le cours sera essentiellement consacré à des exercices d'entraînement aux différentes questions de langue sur des textes de format concours, avec les rappels théoriques nécessaires. <u>Références :</u> Riegel, M., Pellat, J.-C. Rioul, R., 2009 (1994), <i>Grammaire méthodique du français</i> , PUF Le Goffic, P., 1993, <i>Grammaire de la phrase française</i> , Hachette Lehmann, A., Martin-Berthet, F., 1998, <i>Introduction à la lexicologie</i> , Dunod Narjoux, C., Bertrand, O., Gautier, A., Susini, L., 2011, <i>L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres modernes</i> , Ellipses Rapports de l'épreuve sur le site du MEN : http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm		

STYLISTIQUE

Mme Delhay	Lundi	12h à 13h
▶ Programme communiqué à la rentrée		

UE3 FORMATION PROFESSIONNELLE

9 ECTS

VOIR LA PAGE DE L'OPTION LETTRES MODERNES (p. 6)

PREMIÈRE ANNÉE (M1) SEMESTRE 2

UE1 LITTÉRATURE

6 ECTS

LT51HM11 – PROBLÉMATIQUES LITTÉRAIRES ET ESTHÉTIQUES

Cours pendant les semaines 1 à 8 (avant les écrits) (*4h/semaine*)

Mme Berrégard

Mardi

16h à 17h

► Programme : Le théâtre

Références :

Blanc, A., 1998, *Le Théâtre français du 18^e siècle*, Ellipses
Charbonnier, M.-A., 1998, *Esthétique du théâtre moderne*, Armand-Colin
Mazouer, C., 1998, *Le Théâtre français du Moyen Âge*, Sedes
Mazouer, C., 2002, *Le Théâtre français de la Renaissance*, Champion
Mazouer, C., 2006 / 2010, *Le Théâtre français de l'âge classique*, 2 vol., Champion
Ryngaert, J.-P., 2005, *Lire le théâtre contemporain*, Armand-Colin
Ubersfeld, A., 1993, *Le Drame romantique*, Belin

M. Fraisse

Jeudi

10h à 11h

► Programme : La critique

Parcours à travers les méthodes de critique littéraire : l'âge de la rhétorique, l'histoire littéraire, la Nouvelle critique.

Mme Lang

Jeudi

14h à 15h

► Programme : Le roman

Mme Sempère

Jeudi

15h à 16h

► Programme : La poésie / Problématiques littéraires et esthétiques

Cours de préparation à l'épreuve écrite de composition française des CAPES de Lettres modernes et classiques : la poésie

Œuvres :

Un fascicule d'extraits sera distribué en début de semestre
Quatre titres essentiels : Boileau, *Art poétique* ; Hugo, *Les Contemplations* ; Valéry, *Variétés* ; Éluard, *Donner à voir...*

Références :

Marchal, H., 2007, *La poésie*, GF Corpus
Gleize, J.-M., 1995, *La poésie*, Textes critiques, Larousse
Dessons, G., 2011, *Le Poème*, Armand-Colin.

LT20HM41 – ATELIER DOCUMENTAIRE (SCD)

M. Laplanche

Groupe 1

Lundi

16h à 18h

Groupe 2

Mardi

16h à 18h

Attention : Les groupes comprennent 25 personnes chacun. S'inscrire dans un des deux groupes par courriel (laplanche@unistra.fr) et au secrétariat (bureau 407).

► Programme :

Séance 1 :

Catalogues nationaux et internationaux : Sudoc et KVK
Presse en ligne : Factiva
Optimisation de la recherche sur internet : Google Scholar et Scirus

Séance 2 :

Bases de données de références : MLA
Ressources sur abonnement : Cairn, PAO, Jstor, HIC...
Ressources libres : Persée, Revues.org, Thèses.fr, Erudit, HAL...

Séance 3 :

Logiciel de gestion des bibliographies Zotero

Les séances ont lieu en salle 3210 (Patio)

UE3 FONDEMENTS DISCIPLINAIRES	9 ECTS
UE2 LINGUISTIQUE	9 ECTS

LANGUES ANCIENNES

Cours pendant les semaines 1 à 8, avant les écrits (4h/semaine)

Latin

Mme Arbo

Mardi

10h à 12h

► Programme : Version latine et commentaire d'auteur

Grec (cours mutualisé avec agrégation)

M. Goeken

Jeudi

16h à 18h

LT51HM13

Cours pendant les semaines 1 à 8, avant les écrits (4h/semaine)

Mme Kuyumcuyan (Étude synchronique)

Mardi

14h à 16h

Étude grammaticale de textes de format concours en conformité avec les nouvelles épreuves d'admissibilité.

Références :

Riegel, M., Pellat, J-C. Rioul, R., 2009 (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF

Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette

Lehmann, A., Martin-Berthet, F., 1998, *Introduction à la lexicologie*, Dunod

Narjoux, C., Bertrand, O., Gautier, A., Susini, L., 2011, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres modernes*, Ellipses

Rapports de l'épreuve sur le site du MEN :

<http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm>

Mme Delhay (Étude stylistique)

Lundi

11h à 13h

► Programme communiqué à la rentrée

UE3 FORMATION PROFESSIONNELLE	3 ECTS
--------------------------------------	---------------

VOIR LA PAGE DE L'OPTION LETTRES MODERNES (p. 8)

UE4 EXPLICATIONS DE TEXTES	6 ECTS
-----------------------------------	---------------

CODE

Cours pendant les semaines 9 à 12 (après les écrits) (6h30 / semaine)

Analyse littéraire

Mme Lang

Jeudi

14h à 15h30

Mme Lang

Jeudi

16h à 17h30

Mme Thouvenin

Jeudi

17h30 à 19h

Analyse grammaticale (mutualisée en partie avec semestre 4)

Mme Delhay (Étude stylistique)

Lundi

14h à 17h

Mme Kuyumcuyan (Étude synchronique)

Mardi

14h à 17h

Entraînement aux épreuves d'admission, en l'espèce la « question de grammaire » de la première épreuve d'admission, dans les conditions du concours.

Références :

Riegel, M., Pellat, J-C. Rioul, R., 2009 (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF
Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Hachette
Rapports de l'épreuve sur le site du MEN :
<http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm>

Latin et grec

Latin

Mme Arbo

Mardi

10h à 11h

Grec

M. Pernot

Mardi

18h à 19h

UE5 ANALYSES DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES

6 ECTS

VOIR LA PAGE DE L'OPTION LETTRES MODERNES (p. 9)

**DEUXIÈME ANNÉE
(« M2 MEF TRANSITOIRE »)
SEMESTRES 3 ET 4**

Le parcours Lettres classiques n'est pas ouvert en 2013-2014.

ÉPREUVES DE LA SESSION DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION DONT LES INSCRIPTIONS DÉBUTERONT EN SEPTEMBRE 2013

(CONCERNE LES ÉTUDIANTS DE M1 EN 2013-2014)

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré (mise à jour prévue le 01/09/2013)

ANNEXE I - ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE - Section Lettres

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Les candidats ont le choix au moment de l'inscription entre deux options :

- Lettres classiques ;
- Lettres modernes.

Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission par le jury du concours font l'objet de classements distincts selon l'option.

A. Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition française

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée. L'épreuve est commune aux deux options.

Durée : six heures ; coefficient 1.

2) Épreuve écrite à partir d'un dossier

Épreuve de l'option lettres classiques : épreuve de latin et de grec

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en langues et cultures de l'Antiquité des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant deux textes de langues anciennes (latin et grec) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances.

Elle porte à la fois sur le latin et le grec et se déroule en deux temps :

- a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une version dans chacune des langues, latine et grecque (7,5 points par version) ;
- b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales, historiques, littéraires et culturelles dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le ou les points à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

Durée : six heures ; coefficient : 1.

Épreuve de l'option lettres modernes : étude grammaticale de textes de langue française

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en grammaire scolaire des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Elle mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique.

L'épreuve se déroule en deux temps :

- a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une étude grammaticale des textes du dossier, organisée en trois séries de questions :
 1. Histoire de la langue ;
 2. Étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain ;
 3. Étude stylistique ;

- b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : six heures ; coefficient : 1.

B. Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1) Épreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

2) Analyse d'une situation professionnelle

Épreuve au choix :

Pour l'option lettres classiques :

1. Langues et cultures de l'Antiquité

Pour l'option lettres modernes :

2. Latin pour lettres modernes
3. Littérature et langue françaises
4. Français langue étrangère et français langue seconde
5. Théâtre ou cinéma.

L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

1. Langues et cultures de l'Antiquité pour lettres classiques

Le candidat construit une séquence d'enseignement définie pour un niveau donné. L'épreuve prend appui sur un texte long ou un corpus de textes, latins ou grecs, éventuellement accompagnés de documents et présentés autant que de besoin avec sa/leur traduction. Ce texte long ou ce corpus sont choisis en référence aux entrées majeures des programmes de collège et de lycée. Un temps consacré à l'étude de la langue et à la relation entre monde antique et monde moderne est obligatoirement compris dans cette séquence.

2. Latin pour lettres modernes

L'épreuve prend appui sur un texte latin en lien avec les programmes, présenté avec sa traduction française, à l'exception d'une quinzaine de lignes ou de vers non traduits.

L'épreuve comprend la traduction du passage non traduit ; elle inclut une question de langue et culture latines prenant appui sur un mot ou un segment du texte, privilégiant les entrées majeures des programmes du collège et du lycée et mettant en relation le monde antique et le monde moderne.

3. Littérature et langue françaises

Le candidat construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement accompagnés de documents. Un temps consacré à l'étude de la langue est obligatoirement compris dans cette séquence.

4. Français langue étrangère et français langue seconde

L'épreuve prend appui sur un document ou un corpus de documents (articles, textes, pages de manuels et de méthodes d'enseignement du « français langue étrangère » ou du « français langue seconde »).

Le candidat analyse le ou les textes et documents en fonction d'une question indiquée par le sujet de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence pédagogique.

5. Théâtre ou cinéma (au choix du candidat au moment de l'inscription)

a) Cinéma :

L'épreuve prend appui sur une séquence filmique accompagnée d'un dossier constitué de plusieurs documents (photogrammes de film, textes littéraires, articles critiques, extraits de scénario...). Le candidat analyse les documents, l'extrait filmique, les enjeux du dossier en s'appuyant sur sa culture cinématographique et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

b) Théâtre :

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs extraits d'une captation théâtrale accompagné(s) d'un dossier constitué de plusieurs documents (photos de mises en scène, textes, notes d'intention, articles théoriques ou critiques). Le candidat analyse les documents, les enjeux du dossier et les questions dramaturgiques posées par les extraits en s'appuyant sur sa culture théâtrale et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle vérifie la capacité des candidats :

- à analyser ces textes ou ces documents et à faire preuve d'esprit critique ;
- à inscrire l'ensemble des textes et documents dans une démarche d'apprentissage en relation avec les programmes et à proposer de manière précise et réfléchie la mise en œuvre d'une séance dans une classe ;
- à mobiliser, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propre des élèves, au service des apprentissages ;
- à se projeter dans l'exercice du futur métier ;
- à communiquer à l'oral de manière claire et organisée.

Au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

ÉPREUVES
DU CAPES EXTERNE ET DU CAFEP
SECTION *LETTRES MODERNES*
« ancien CAPES » (concerne les étudiants de M2 en 2013-2014)

Le programme des épreuves est celui des lycées et collèges.

Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Lorsqu'une épreuve comporte plusieurs parties, la note zéro obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1. Composition française

Durée : 6 heures. Coefficient 3

Composition française portant sur un sujet en relation avec les programmes de français de collège et de lycée, invitant le candidat à mobiliser sa culture littéraire et artistique.

Cette épreuve porte sur les éléments de culture littéraire approfondie, fondée sur des lectures nombreuses et variées et nourrie de solides connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire, à l'histoire des idées et des formes, mais aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres.

Au titre de la même session, le sujet peut être commun avec celui de la première épreuve du CAPES de lettres classiques.

2. Étude grammaticale de textes de langue française

Durée : 5 heures. Coefficient 3

L'épreuve, notée sur 20, porte sur deux textes, l'un de français moderne ou contemporain, l'autre d'ancien ou de moyen français et se compose de trois ensembles de questions.

• Premier ensemble de questions :

▶ Histoire de la langue (7 points)

Son objectif est de contrôler la compétence des candidats dans les domaines principaux de l'analyse linguistique diachronique. Les questions posées à partir du texte d'ancien ou de moyen français invitent prioritairement les candidats à :

- justifier une traduction partielle du texte ;
- rendre compte de certaines formes et constructions du français médiéval requérant des connaissances de base en phonétique, morphologie, syntaxe et lexicologie ;
- éclairer leur réflexion sur la langue médiévale par des faits observables au cours de l'évolution du français.

Le nombre de questions peut varier en fonction du texte proposé.

• Deuxième ensemble de questions :

▶ Étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain (7 points)

Son objectif est de contrôler la compétence des candidats dans les domaines principaux de l'analyse linguistique : orthographe, lexicologie, morphologie, syntaxe, sémantique.

Le nombre de questions peut varier en fonction du texte proposé.

• Troisième ensemble de questions :

▶ Étude stylistique du texte de français moderne ou contemporain (6 points).

L'étude peut être orientée par un libellé qui en précise l'objet. Elle peut porter, par exemple, sur un fait de style précisément signalé aux candidats pour leur permettre d'en conduire l'analyse méthodique (formes et enjeux), ou sur un marquage global (relevant des registres ou de contraintes génériques).

ÉPREUVES D'ADMISSION

1. Leçon portant sur les programmes des classes de collège et de lycée

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 40 minutes ; entretien : 20 minutes)

Coefficient 3

L'épreuve porte sur un texte de langue française. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire référée aux programmes des classes de collège ou de lycée. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes.

La leçon est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix.

2. Épreuve sur dossier comportant deux parties

Durée de la préparation : 3 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure

Coefficient 3

• Première partie :

► Exposé prenant appui sur un dossier (14 points)

Durée de la présentation : 20 minutes maximum

Durée de l'entretien avec le jury : 20 minutes

L'épreuve permet au candidat de montrer :

- sa culture littéraire, linguistique et professionnelle ;
- sa connaissance des contenus d'enseignement et des programmes de la discipline concernée ;
- sa réflexion sur l'histoire et les finalités de cette discipline et sur ses relations avec les autres disciplines.

Cette première partie d'épreuve prend appui sur un dossier composé de documents divers (textes, documents iconographiques...) en relation avec la discipline enseignée. Le dossier comprend des questions permettant d'apprécier la réflexion pédagogique du candidat. Le candidat prépare et présente un exposé selon les thématiques et les problématiques qu'il aura déterminées.

L'entretien a pour but de vérifier la capacité du candidat à transposer ses connaissances en discipline d'enseignement.

• Seconde partie :

► Interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » (6 points)

Durée de la présentation : 10 minutes

Durée de l'entretien avec le jury : 10 minutes

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document inclus dans le dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies dans le point 1 de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

Mis à jour le 31 mai 2011 (SIAC)

NOTE SUR LA GESTION DES INSCRIPTIONS POUR LES ÉTUDIANTS SE DESTINANT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Contexte

La rentrée de septembre 2013 marque la mise en place de l'ESPE de l'Académie de Strasbourg et le remplacement progressif des Masters « Métiers de l'éducation et de la formation » (Master MEF) par les Masters « Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation » (Master MEEF). Parallèlement, deux sessions de concours sont organisées : la session 2013 de droit commun dont les lauréats seront affectés en académie en qualité de fonctionnaires stagiaires à la rentrée scolaire 2013 et la session exceptionnelle de 2014 dont les épreuves d'admissibilité se sont déroulées en juin 2013 et dont les épreuves d'admission auront lieu en juin 2014. Il est à noter que si, en septembre 2013 l'ensemble des M1 MEEF sera porté administrativement par l'ESPE, les M2 transitoires seront gérés soit par l'ESPE, soit par les composantes disciplinaires (en fonction de l'actuel rattachement des Masters MEF).

Par ailleurs, les étudiants déclarés admissibles à la session exceptionnelle de 2014 pourront bénéficier d'une entrée progressive dans le métier d'enseignant. Ils se verront proposer un contrat de travail à temps partiel (1/3 de temps de service). Les cursus de Master seront par conséquent adaptés afin de tenir compte de la position de l'étudiant par rapport à l'acceptation ou non de ce contrat.

L'objet de la présente note est, d'une part d'identifier à quelle formation l'étudiant se destinant aux métiers de l'enseignement doit s'inscrire à la rentrée 2013, ceci est facteur de la situation tant pédagogique que de sa situation vis-à-vis des Concours. D'autre part, la note explicitera les modalités pratiques d'inscription pour les différentes situations. Il convient enfin de préciser que la présente note ne concerne pas les formations de « préparation à l'agrégation » qui restent sous la responsabilité des composantes

À quelle formation doivent s'inscrire les étudiants ?

Situation des étudiants en fin de licence

Les étudiants admis s'inscriront dans un des parcours des M1 MEEF portés par l'ESPE selon le concours visé (MEEF 1er degré, MEEF Encadrement éducatif, MEEF 2nd degré).

Situation des étudiants actuellement inscrits dans un M1 MEF

En cas d'échec au M1 :

Les étudiants ont vocation à redoubler dans les M1 MEEF et donc à s'inscrire à l'ESPE.

Les étudiants ayant réussi leur M1 (ou déjà titulaires d'un M1) :

Ils ont vocation à continuer dans le M2 transitoire correspondant porté soit par l'ESPE soit par la composante disciplinaire. Toutefois, il est possible que certains étudiants ayant réussi leur M1, mais ayant échoué à l'admissibilité du concours demandent à s'inscrire dans le M1 MEEF afin de suivre la formation la plus adaptée au programme et à la forme des futurs concours.

Situation des étudiants actuellement inscrits dans un M2 MEF

En cas d'échec au M2 :

L'étudiant a vocation à demander le redoublement dans le M2 transitoire correspondant quel que soit par ailleurs son résultat au concours.

En cas de réussite au M2 et à l'admissibilité du concours 2014 :

Conformément à la circulaire n° 2013-079 du 23 mai 2013, ces étudiants doivent se voir proposer un contrat leur permettant d'acquérir une première expérience professionnelle ce contrat s'accompagnera d'actions de formation professionnalisantes organisées par l'ESPE. Ils seront donc inscrits dans une formation professionnalisante créée à cet effet au niveau de l'ESPE.

Il est à noter que cette situation s'applique mutatis mutandis aux candidats déjà titulaires d'un M2, admissibles au concours exceptionnel 2014 et acceptants le contrat de travail. Toutefois, si l'étudiant est titulaire d'un master autre qu'un Master Enseignement, il pourrait demander à intégrer un M2 transitoire.

En cas de réussite au M2, mais d'échec à l'admissibilité du concours :

Les étudiants auront vocation à s'inscrire à l'ESPE dans le M1 MEEF correspondant. En effet, le M1 permettra à l'étudiant de se préparer à la nouvelle mouture des concours en travaillant non seulement sur les connaissances, mais en permettant une préprofessionnalisation au niveau des compétences à acquérir.

Le maintien des « prépas CAPES » actuellement existantes et qui avaient été créés pour traiter la situation des « reçus collés » n'est donc plus nécessaire.

Là encore, ce cas de figure à vocation à s'appliquer pour les étudiants déjà titulaires d'un M2 et non admissibles au concours exceptionnel 2014.

Modalités pour les inscriptions administratives

Pour les étudiants devant s'inscrire dans un des M2 transitoires portés par les composantes disciplinaires

A priori, les candidatures à ces M2 s'étant faites par le biais de l'application ARIA une inscription intégrale en ligne est possible, la prise de rendez-vous pour une inscription en présentiel (par le biais d'APOGEST) restant possible. Il conviendra pour les composantes de vérifier attentivement que les versions de VET et de VDI paramétrés dans ARIA correspondent bien aux codes d'APOGEE.

Pour les étudiants devant s'inscrire administrativement à l'ESPE

Pour le M1 MEEF 1er degré, et les M1 MEEF 2nd degré correspondants aux actuels M1 MEF gérés par l'ESPE (1er dg, AAD et PLP), les candidatures ayant été gérées par le biais d'ARIA directement par l'ESPE, l'IA intégrale en ligne devrait pouvoir se faire sans difficulté.

Pour le M1 MEEF Encadrement éducatif, l'IA se fera par correspondance, les étudiants retenus devront déposer leur dossier complété et les pièces demandées le lundi 9 septembre (jour de la rentrée) suite au choix du parcours (CPE ou EMES). Les dossiers seront alors traités par les services de scolarité de l'ESPE.

Pour les M1 MEEF 2nd degré correspondants aux M1 MEF gérés jusqu'à présent par les composantes, les candidatures ont été traitées par les composantes, mais l'IA au niveau de l'ESPE se fera également par correspondance. Il est important que les composantes fournissent au service de scolarité de l'ESPE la liste des candidats retenus et celle des étudiants autorisés à redoubler.

Pour les M2 transitoires et pour les étudiants optant pour la formation professionnalisante, les étudiants seront invités à ramener leur dossier complet à l'ESPE pour le jour de leur rentrée, du fait de la possibilité de choisir pour certains, la formation d'inscription.

Communication et vérification

Une page dédiée aux inscriptions dans les formations préparant aux métiers de l'enseignement et expliquant les différents cas de figure et les modalités d'inscription sera mise en ligne simultanément sur le site de l'Université dédié aux inscriptions administratives et sur le site de l'ESPE.

Par ailleurs, il est souhaitable que les composantes et l'ESPE puissent confronter régulièrement durant la période des inscriptions leurs listes d'inscrits afin d'identifier, et le cas échéant, de régulariser la situation de certains étudiants pouvant relever de plusieurs situations (Cf. par exemple le cas des étudiants admissibles déjà titulaires d'un M2 autre que les M2 enseignements).